

## Nouvelles vues

Revue sur les pratiques, les théories et l'histoire du cinéma au Québec



# La compagnie Cinéma canadien limitée et l'émergence du cinéma catholique canadien-français (1920-1930)

Germain Lacasse

Number 21, 2020–2021

Mauvais genres

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1090089ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1090089ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Observatoire du cinéma au Québec

ISSN

2563-1810 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lacasse, G. (2020). La compagnie Cinéma canadien limitée et l'émergence du cinéma catholique canadien-français (1920-1930). *Nouvelles vues*, (21), 1–22. <https://doi.org/10.7202/1090089ar>

Article abstract

Cinéma canadien limitée est une importante compagnie de production et distribution de cinéma fondée à Montréal en 1923. Pratiquement disparue du radar historique, son existence et son activité peuvent maintenant être documentées grâce à la numérisation lente mais précieuse des collections de journaux de BAnQ. Le journal montréalais *Le Devoir* se fit le promoteur et le partenaire de cette firme qui disait vouloir donner naissance à un cinéma catholique canadien-français. Entre 1923 et 1926 l'entreprise réalisa plusieurs films dont une moitié correspondait à cet objectif, mais dont l'autre moitié visait plutôt la promotion touristique du Québec. Les films obtinrent un certain succès immédiat mais disparurent vite de la circulation ; la compagnie continua son activité de distribution de films catholiques, mais disparut en l'espace de quelques années. L'article qui suit étudie le contexte d'émergence de cette entreprise, les films qu'elle a produits et leur diffusion, ainsi que son déclin et ses causes probables. Ce cas est un élément de plus pour une histoire du cinéma québécois débutant longtemps avant la Révolution tranquille. Aux lecteurs plus curieux l'auteur fournira sur demande une version beaucoup plus détaillée. Il remercie sincèrement les évaluateurs pour leurs suggestions judicieuses.

© Germain Lacasse, 2022



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

éru  
dit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>



La compagnie Cinéma canadien limitée et  
l'émergence du cinéma catholique  
canadien-français (1920-1930)

Germain Lacasse

Publié le 01-04-2022

*Nouvelles vues*

revue sur les pratiques, les théories et l'histoire du cinéma au Québec

Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike  
4.0 International (CC BY-NC-SA 4.0)

## Résumé

Cinéma canadien Limitée est une importante compagnie de production et distribution de cinéma fondée à Montréal en 1923. Pratiquement disparue du radar historique, son existence et son activité peuvent maintenant être documentées grâce à la numérisation lente mais précieuse des collections de journaux de BAnQ. Le journal montréalais *Le Devoir* se fit le promoteur et le partenaire de cette firme qui disait vouloir donner naissance à un cinéma catholique canadien-français. Entre 1923 et 1926 l'entreprise réalisa plusieurs films dont une moitié correspondait à cet objectif, mais dont l'autre moitié visait plutôt la promotion touristique du Québec. Les films obtinrent un certain succès immédiat mais disparurent vite de la circulation ; la compagnie continua son activité de distribution de films catholiques, mais disparut en l'espace de quelques années. L'article qui suit étudie le contexte d'émergence de cette entreprise, les films qu'elle a produits et leur diffusion, ainsi que son déclin et ses causes probables. Ce cas est un élément de plus pour une histoire du cinéma québécois débutant longtemps avant la Révolution tranquille. Aux lecteurs plus curieux l'auteur fournira sur demande une version beaucoup plus détaillée. Il remercie sincèrement les évaluateurs pour leurs suggestions judicieuses.

**Mot-clés :** Cinéma québécois, Cinéma muet, Cinéma et religion, Presse et cinéma, Tourisme

## Table des matières

|   |    |
|---|----|
| Introduction . . . . .  | 1  |
| Le vatican et le cinéma . . . . .   | 2  |
| La « Catholic Art Association » au Québec . . . . .                         | 3  |
| Le bon cinéma compagnie . . . . .   | 4  |
| Le cinéma canadien . . . . .  | 5  |
| Premiers films (1923) . . . . .   | 6  |
| <i>Ce que l'Amérique doit à la race française</i> (Grenier, 1924) . . . . . | 9  |
| <i>Voyage du devoir en Acadie</i> (Grenier et Gariépy, 1924) . . . . .      | 10 |
| <i>Visions du passé</i> (Grenier, 1925) . . . . .                           | 14 |
| Un socle invisible . . . . .  | 17 |
| Notice biographique . . . . .   | 18 |

# LA COMPAGNIE CINÉMA CANADIEN LIMITÉE ET L'ÉMERGENCE DU CINÉMA CATHOLIQUE CANADIEN-FRANÇAIS (1920-1930)

Germain Lacasse  
Université de Montréal

## Introduction

Depuis une trentaine d'années, des recherches nouvelles ont permis de nuancer les histoires du cinéma québécois antérieures, qui situaient ses vrais débuts au moment de la Révolution tranquille<sup>1</sup>. Grâce à ces études, on a notamment pu montrer que, dès les années 1920, des cinéastes comme Joseph-Arthur Homier et Jean Arsin ont tenté de lancer une production cinématographique commerciale indépendante, souvent soutenue et parfois même initiée par le populaire journal *La Presse*<sup>2</sup>. Un volet important de cette tentative demeure pourtant méconnu : les catholiques conservateurs canadiens-français, qui diabolisaient le cinéma, essayèrent eux aussi de lancer une production qu'ils pourraient opposer au cinéma américain, alors hégémonique. C'était dix ans avant que le Vatican n'encourage une production catholique (par l'encyclique *Vigilanti Cura* en 1936), qui fut réalisée au Québec par les prêtres-cinéastes Albert Tessier, Maurice Proulx et quelques autres entre 1935 et 1960. On peut se demander maintenant si l'œuvre de ces derniers ne fut pas une opération du clergé destinée à relancer par ses propres membres l'entreprise que les hommes d'affaires catholiques ne parvinrent pas à mener à terme pendant les années 1920.

Des investisseurs catholiques montréalais formèrent en 1923 une compagnie appelée *Cinéma canadien*. Soutenus par le journal *Le Devoir*, dont ils partageaient les idéaux nationalistes catholiques, ils développèrent assez rapidement une activité de production et de distribution commerciale de cinéma exploitant le patriotisme canadien-français. Ils espéraient sans doute que l'intense propagande religieuse contre le cinéma américain assurerait le succès financier de leur entreprise, mais ils oubliaient que le public québécois était déjà aussi fortement attiré par celui-ci que par les valeurs de l'Église de Rome. L'article qui suit décrit la vie de cette entreprise de cinéma et vise à élargir le savoir historique sur la longue et spasmodique gestation de cette industrie au Québec avant les années 1960. Il met également au jour le rôle qu'y joua l'Église catholique, qui ajouta à sa fonction de censeur sévère celle de promoteur financier influent.

## Le vatican et le cinéma

Le Vatican devint sensible à la question du cinéma dès son apparition et fut assez tôt persuadé de la nécessité de produire des films propageant les valeurs chrétiennes. Les entrepreneurs catholiques français agirent très tôt dans cette direction : l'organisation *La Bonne Presse* créa dès 1896 un service de « projections lumineuses », lança en 1903 la revue *Le Fascinateur* et réalisa, sous la direction de Georges-Michel Coissac, plusieurs films sur des sujets religieux avant 1914<sup>3</sup>. On vit aussi la création à Lyon de la société Étoile-Film, destinée à la production et la distribution de films catholiques, mais la guerre arrêta net ces premiers efforts, qui ne reprirent qu'à la fin des années 1920<sup>4</sup>.

Au Québec, quelques petites entreprises de cinéma mirent en valeur leur attachement à la religion catholique pour obtenir les bonnes grâces du clergé et atteindre le public local. L'Historiographe compagnie, animée par la comtesse Marie de Kerstrat et son fils, le vicomte d'Hauterives, fit de bonnes affaires pendant dix ans (1897-1907) en insérant dans ses programmes de nombreux films religieux, qu'elle montrait dans les écoles et les paroisses catholiques<sup>5</sup>. À cette époque, les exploitants de cinéma devaient soigner leurs relations avec le clergé catholique, dont l'autorité était considérable et avait fortement contribué au Québec à la création d'une censure qui vantait sa sévérité, comme l'a bien décrit Yves Lever<sup>6</sup>. Même le cinéaste pionnier Léo-Ernest Ouimet, honni par le clergé de Montréal parce qu'il projetait des films le dimanche, fit en 1910 un grand documentaire sur le *Congrès Eucharistique international de Montréal* pour essayer d'améliorer ses relations avec les représentants locaux du Vatican. Paradoxalement réalisé par un cinéaste qui menait une lutte juridique contre l'opposition du clergé aux nouveaux loisirs de masse, ce fut probablement le seul film d'envergure à sujet religieux tourné au Québec avant les années 1920<sup>7</sup>.

Plusieurs films à sujet religieux ou biblique furent tournés dans différents pays pendant les années 1910, mais par des compagnies privées et en dehors du contrôle de l'Église catholique. En 1919 fut créé en Italie l'Institut du film San Marco, imité assez rapidement aux États-Unis par Sacred Films, Bible Film Co., Religious Motion Picture Foundation, etc<sup>8</sup>. Du côté de la distribution, les choses bougèrent davantage, plusieurs pays ayant créé des réseaux de salles catholiques de cinéma assez nombreuses, Dimitri Vezyroglou citant le chiffre de 1 500 pour la France seulement. On y projetait des films souvent choisis par le curé de la paroisse, qui s'en faisait parfois le commentateur. Stimulé et pressé par les animateurs catholiques, et en particulier par ceux français, le Vatican s'activa

enfin vers la fin des années 1920 pour agir positivement sur le cinéma et mit sur pied en 1928 l'Office catholique international du cinéma (OCIC)<sup>9</sup>.

Au Québec, des entreprises et des films désignés par l'expression « Le bon cinéma » apparurent assez tôt dans le contexte d'un fort mouvement de réaction face au cinéma américain, jugé immoral. Les premières actions réactives furent cependant inspirées par une organisation, la Catholic Art Association (CAA), lancée d'abord aux États-Unis dans un contexte similaire à celui de la communauté catholique québécoise. La CAA fut fondée et incorporée à Richmond en Virginie en 1917 avec un capital de un million de dollars par Arthur W. Britton, George C. Reilly et Samuel B. Howard, tous de New York. Elle naquit après un large mouvement de protestation contre le cinéma trouvé immoral, qui mena à la création d'une « Clean Picture and Play League of America » au sein de laquelle s'impliquèrent diverses organisations religieuses et civiles réformatrices<sup>10</sup>. Elle visait entre autres la production de photographies et de films montrant des événements privés ou publics et des « scenes, acts, plays, etc.<sup>11</sup> ».

Publiquement présentée comme une institution propagandiste et didactique, cette organisation fut néanmoins une entreprise visant l'obtention de profits par la production et la distribution de cinéma catholique. La première de ses succursales fut fondée à New York par Conde B. Pallen, professeur de philosophie à Saint-Louis et fondateur de la *Catholic Encyclopedia*. En 1918, la compagnie tourna et mit sur le marché un film intitulé *The Victim*, réalisé par Joseph Levering, qui racontait l'histoire d'un prêtre forcé de cacher un crime avoué en confession<sup>12</sup>. Elle produit ensuite *The Transgressor* (Levering, 1918) et une série d'autres films tous réalisés par Oscar E. Goebel, soit *The Eternal Light* et *The Burning Question* (1919), *The Luring Shadow* (1920) et *The Blasphemer* (1921). L'entreprise semble toutefois n'avoir duré que quelques années, ses mentions disparaissant de la presse corporative américaine après 1925<sup>13</sup>.

### **La « Catholic Art Association » au Québec**

Une succursale canadienne de la CAA fut mise sur pied à Montréal en 1921 sous la direction de John J. Walsh<sup>14</sup>. Elle se manifesta d'abord à Montréal, le 10 octobre 1921, par la projection de *The Victim* au Congress Hall. *Le Devoir* en fit un compte rendu élogieux et annonça la diffusion prochaine de plusieurs autres films avec des intertitres français pour les « salles paroissiales canadiennes-françaises<sup>15</sup> ». Quelques jours plus tard, dans le journal *Le Nationaliste*, un article vanta cette organisation en la citant comme un exemple de ce qu'il fallait faire pour contrer

un cinéma qui sapaît « notre langue et notre religion ». L'auteur Marcel Levac suggèra même qu'une organisation canadienne-française semblable soit mise sur pied<sup>16</sup>. Quelques mois plus tard, la CAA lança « des vues animées de la canonisation de Sainte Jeanne d'Arc photographiées par la San Marco Film Institute de Rome<sup>17</sup> ». Le président new-yorkais de l'association, O. E. Goebel, visita Montréal à cette occasion et se dit très fier de la succursale canadienne et de « son joli bénéfice financier ». Le rédacteur *du Devoir* qu'il « caress[a] [même] l'espoir de mettre un jour en scénario quelques pages de notre histoire, toute illuminée de la gloire de nos missionnaires et des fondateurs chrétiens de provinces et de villes<sup>18</sup> ». *Le Devoir* fut le plus enthousiaste propagateur de cette entreprise, qui épousait ses propres buts : un capitalisme national catholique. Il ne lui manquait que l'épithète « canadienne-française », mais le journal l'appela chaque fois que l'occasion se présenta. En septembre 1922, il publia un compte rendu élogieux d'un nouveau film offert par la CAA : *Le blasphémateur*. Le journaliste, qui signa discrètement « E.S. », apprécia notamment son scénario illustrant l'infini de beauté que la morale du catholicisme [...] offre à l'art cinématographique » mais au lieu de cette intrigue moderne il [aurait aimé] pouvoir visionner « le Moyen-Âge et ses cathédrales [...] l'imagination d'un Michelet corrigée par la foi [...] l'histoire d'un grand pape<sup>19</sup> ... »

### **Le bon cinéma compagnie**

Le souhait diffusé dans les journaux se concrétisa peu après lorsqu'apparut une première firme canadienne-française destinée à la production de cinéma de fiction : Le Bon cinéma, compagnie<sup>20</sup>. Elle fut incorporée légalement le 4 décembre 1922 et la *Gazette officielle du Québec* énuméra longuement ses buts et prérogatives : « Fabriquer, acheter, vendre, et généralement faire le commerce de pellicules, vues ainsi que de toutes les autres sortes d'œuvres photographiques<sup>21</sup>. » Un de ses fondateurs, Samuel Grenier, aurait auparavant fait partie de la CAA ; les autres étaient des entrepreneurs catholiques : Édouard Gariépy, directeur de la librairie scolaire Granger Frères ; Henri Grisé, imprimeur et libraire à Saint-Césaire ; Arthur Larente, gérant à Montréal pour Pathé Film ; et Joseph-Arthur Homier, photographe et cinéaste amateur. Ils annoncèrent le lancement prochain de *Madeleine de Verchères (1922)*, « un premier pas vers la production de vues essentiellement canadiennes<sup>22</sup> », qui fut effectivement lancé peu après l'incorporation légale de la compagnie. Le film fut accueilli avec enthousiasme par la critique et le public, qui apprécièrent son aspect réaliste et didactique. S'il ré-



pondait aux attentes de ceux qui voient le cinéma national se démarquer du cinéma américain, *Madeleine de Verchères* semble pourtant avoir été assez peu associé à la morale catholique, si ce n'est que le scénario était adapté du roman d'un prêtre canadien-français, l'abbé Baillargé, et que la publicité du film faisait de Madeleine de Verchères la « Jeanne d'Arc du Canada<sup>23</sup> ». Après la production de ce film, J.-A. Homier quitta Le Bon cinéma et réalisa avec Emma Gendron un mélodrame à intrigue policière (*La drogue fatale*, 1924)<sup>24</sup>. *Madeleine de Verchères* fut la seule fiction tournée à cette époque qui correspondait aux buts énoncés par les théoriciens et les praticiens de ce projet de cinéma catholique canadien-français.

### **Le cinéma canadien**

Après la production de *Madeleine de Verchères*, Homier et Larente quittèrent la compagnie dans des circonstances et pour des raisons inconnues. Les autres associés poursuivirent les mêmes objectifs, mais en s'associant sous un nouveau nom : Le Cinéma canadien<sup>25</sup>. Le « bon » devint ainsi le « canadien », une modification qui connote le patriotisme tant religieux que national de cette époque. Les publicités de la firme mentionnèrent encore *Madeleine de Verchères*, mais en attribuèrent parfois la réalisation à Samuel-Théodore Grenier, ce qui laisse croire que la relation avec Homier n'était plus très cordiale à la suite de son départ<sup>26</sup>. L'entreprise installa ses bureaux sur la rue Saint-Jacques en 1923 et déménagea sur la rue Champ de Mars en 1926<sup>27</sup>.

Le journal *Le Devoir*, qui fut un fidèle soutien et collaborateur de cette autre entreprise, publia en 1924 un très long article décrivant son activité :

Le Cinéma canadien est une compagnie à responsabilité limitée dont les lettres patentes, obtenues au Québec, autorisent un capital-actions de \$ 50,000. Le conseil d'administration est ainsi constitué : président, M. Édouard Gariépy, gérant de la maison Granger ; vice-président, M. Henri Grisé, libraire à Saint-Césaire ; secrétaire, Mlle Aurora-Rosanna Thibault, scénariste ; trésorier, M. Jos-Auguste Papineau, de Cornwall ; directeurs, MM. Charles Quéry et Samuel-Théodore Grenier. Ce dernier est en même temps le chef cinégraphiste de l'entreprise<sup>28</sup>.

L'occupation antérieure de Samuel Grenier n'est pas indiquée mais on sait par les journaux qu'il fut plus tard chef de rayon pendant 21 ans chez Dupuis Frères, à Montréal<sup>29</sup>. Il avait été embauché en tant qu'acheteur « au rayon des objets de

piété » et, au moment de son décès, il était l'un des directeurs de l'Association des marchands détaillants d'articles de religion de la province de Québec<sup>30</sup>. Aucune précision n'est ajoutée sur l'activité de Charles Quéry, mais d'autres journaux nous apprennent qu'il était un agent d'assurances à l'emploi de la firme La Sauvegarde et qu'il était aussi un organisateur libéral hyperactif<sup>31</sup>. À l'époque de la formation de Cinéma canadien, il travaillait pour mousser la candidature de Joseph-Édouard Perrault, ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries<sup>32</sup>. Chez les partisans libéraux, on pensait que Quéry était un orateur persuasif : « Puis vint M. Charles Quéry de Montréal, l'orateur aimé des foules et le champion du libéralisme dans tout le district de Montréal. [...] Sa parole chaude et convaincante fit vibrer souventes fois l'auditoire<sup>33</sup>. » Ses relations influentes expliquent en partie les commandes gouvernementales que la compagnie obtiendra rapidement après sa fondation. Gariépy et Grisé, tous deux actifs dans le domaine du commerce des livres, avaient quant à eux un bon réseau de relations dans le monde de l'éducation, alors presque entièrement contrôlé par le clergé. Gariépy fut plus tard président de l'Association des importateurs canadiens et Grisé devint maire de Saint-Césaire<sup>34</sup>. La plupart des fondateurs de Cinéma canadien étaient donc des hommes actifs dans les domaines commerciaux liés aux milieux catholiques, le plus exemplaire en ce sens étant Samuel Grenier.

### **Premiers films (1923)**

C'est peut-être parce qu'ils doutaient de la rentabilité des fictions canadiennes-françaises que les associés d'Homier s'en séparèrent pour former une autre compagnie. Ils l'avouèrent même plus tard : « Cependant le film avec scénario coûte très cher et le *Cinéma canadien* n'a pas encore tenté une seconde expérience. [...] Pour le présent, le *Cinéma canadien* s'en tient à des pellicules éducationnelles et documentaires<sup>35</sup>. » On en apprend plus sur les premiers films produits par cette compagnie grâce à un compte rendu publié dans *La Presse* en 1923. Celui-ci rapporte une importante projection faite par Quéry et Grenier devant les députés et des citoyens au Parlement de Québec le 19 décembre de la même année<sup>36</sup>. Il est écrit que les films furent préparés à la demande de divers ministères dans le but de faire connaître le Québec par des projections aux États-Unis et en Europe (France, Angleterre, Belgique et Suisse) : « Le film nous montre [...] tous les avantages dont nous bénéficions au point de vue de la navigation. [...] D'autres scènes nous montrent les progrès de la Colonisation [*sic*] et nous fait [*sic*] voir quelques coins intéressants de la région du Lac Saint-Jean<sup>37</sup>. » Aucun titre n'est

mentionné pour les films projetés à cette occasion, mais les descriptions trouvées ailleurs montrent qu'ils étaient assez éloignés des thèmes religieux ou édifiants décrits dans les publicités et objectifs de la firme et illustrés par *Madeleine de Verchères*. Ils correspondaient beaucoup plus à ce qui intéressait le gouvernement du Québec depuis quelques années : des documentaires éducatifs ou propagandistes. Le compte rendu de la projection au Parlement ajoute que

[l]e deuxième film nous fait voir toute la magnificence des routes de la province [...] [et] tout le progrès accompli dans notre province sous le rapport de l'éducation. [...] [Il présente des] vues superbes de l'École Normale Jacques-Cartier, de plusieurs écoles de nos campagnes [...] [ainsi qu']une superbe vue de tous les sites entre Québec et le Saguenay [...]. Le dernier film montre plusieurs vues de la vieille capitale<sup>38</sup>.

L'article se conclut sur une mention de la satisfaction de l'assistance à la suite du visionnement et ajoute que « [c]es films sont montés avec beaucoup de soin, et [que] l'on apprécie surtout le côté artistique qui a été soigné d'une façon particulière ».

Dans un long article traçant le portrait de la compagnie, le journaliste du *Devoir* Émile Benoist dressa en 1924 une autre liste de titres et une courte description des films tournés par celle-ci :

Ses dernières productions ont été [...] *Québec pays du souvenir*. (5 rouleaux). La colonisation au Lac St-Jean. Les bonnes routes, Montréal et l'éducation. De Québec au Saguenay et Québec ancien et moderne. *De Montréal à Ste-Agathe*. (2 rouleaux). Régions des Laurentides. Réalisé pour le ministère de la voirie provinciale. *L'Outaouais supérieur et le Témiscamingue*. (2 rouleaux). Réalisé pour le ministère des terres et forêts<sup>39</sup>.

Ces trois titres et leurs résumés correspondent en partie aux éléments mentionnés dans la projection au Parlement de Québec de décembre 1923, mais les éléments concernant les Laurentides, l'Outaouais et le Témiscamingue sont nouveaux et ont probablement été filmés en 1924. Le film intitulé *De Montréal à Ste Agathe* fit d'ailleurs l'objet d'une autre projection pour les députés au Parlement de Québec le 19 février 1925<sup>40</sup>. La commande gouvernementale s'avéra ainsi tout de même assez considérable, ce qui laisse supposer que Cinéma canadien fit un lobbying important ou convaincant et en tira un bon bénéfice.

La compagnie poursuit sur cette lancée l'année suivante (1924) en produisant un autre film commandé par le secrétariat de la province pour le compte de l'Université de Montréal (UdeM) : « *Les éliminatoires des olympiades*. (2 rouleaux). Exercices athlétiques, posés au ralenti et à la vitesse normale, des athlètes canadiens envoyés à Paris. Offert par le secrétaire provincial à l'Université de Montréal<sup>41</sup>. » Il s'agit d'un film montrant des compétitions canadiennes préparatoires pour les Jeux Olympiques de 1924, tenus à Paris entre le 4 mai et le 27 juillet. Il fut probablement tourné le 4 avril 1924 lors d'une compétition au Monument National sous l'égide de l'Association athlétique de l'UdeM<sup>42</sup>. Une partie de la compétition était intitulée « Éliminatoires des jeux olympiques », ce qui correspond au titre du film. La haute direction de l'UdeM assista à la soirée de compétition (le recteur M<sup>gr</sup> Piette, le secrétaire général Édouard Montpetit, etc.) en compagnie de M. Athanase David, secrétaire de la province, et *Le Devoir* consacra un très long reportage à cette soirée, énumérant les participants et les gagnants de toutes les épreuves (course, boxe, lutte, escrime)<sup>43</sup>. Outre la mention dans l'article d'Émile Benoist, aucune autre trace de ce film n'est présente dans les journaux. Le film, qui permettrait sûrement de documenter la pratique de l'athlétisme universitaire à cette époque, comporte également un aspect technique intéressant : des segments ont été tournés au ralenti pour mieux montrer la performance des athlètes.

Quant à la distribution de ses films, Cinéma canadien définit des créneaux assez précis en dehors des circuits commerciaux : « La compagnie ne tient pas plus que cela à la location de ses films dans les théâtres, à moins que ce soit dans des théâtres recommandés par le clergé. Elle tient plutôt à la clientèle des organisations paroissiales. Les pellicules françaises qu'elle offre sont absolument irréprochables<sup>44</sup>. » Les affaires de l'entreprise semblent d'ailleurs avoir été prospères et prometteuses, car CC entreprit en 1924 une ambitieuse campagne de vente d'actions, avec « un placement d'une belle marge de sécurité : ses actions privilégiées à 8%<sup>45</sup>. »

Plusieurs annonces insistant sur les commandes nombreuses et le besoin de capital paraissent ainsi dans *Le Devoir* au printemps 1924, dont une intitulée « Le Cinéma canadien n'est pas un bluff\*<sup>46</sup> » sera confirmée par les quelques productions un peu plus ambitieuses réalisées dans les mois suivants et décrites ci-après.



Figure 1 Caricature de *La Presse* (4 avril 1924, p. 18) illustrant la compétition des athlètes universitaires et la présence de notables invités.

### ***Ce que l'Amérique doit à la race française (Grenier, 1924)***

La production qui suivit *Les éliminatoires des olympiades* était relativement ambitieuse et correspondait davantage aux objectifs poursuivis par le Cinéma canadien, qui affichait sans cesse ses visées nationalistes et catholiques. Intitulé *Ce que l'Amérique doit à la race française*, le film reproduisait une parade tenue à Montréal le 24 juin 1924 à l'occasion de la fête de la Saint-Jean-Baptiste. Pour souligner son 90<sup>e</sup> anniversaire, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJBM) avait effectivement conçu un défilé rappelant l'histoire de la Nouvelle-France et insistant sur le rôle important qu'y jouèrent l'Église catholique et ses représentants<sup>47</sup>. *Le Devoir* fournit le jour même une liste complète des chars allégoriques :

Jacques Cartier explore le St-Laurent; Fondation de Port Royal; Champlain à Québec [...]; [F]ondation de Montréal; Jeanne Mance; [C]avalcade des gouverneurs de la Nouvelle-France [...]; Cavalier de La Salle; Iberville et Bienville; La Vérendrye; [...] Papineau et La Fontaine; provinces du Canada; Duvernay; Saint Jean-Baptiste<sup>48</sup>.

La première eut lieu le 27 janvier 1925 au Monument-National. Elle fut suivie d'une projection du film français *L'obstacle* (Kemmm, 1918) et d'une conférence

de Victor Morin sur l'histoire de la SSJBM<sup>49</sup>. *Le Devoir* rendit compte de la projection avec un enthousiasme débordant : « La procession déroule dans l'ordre chronologique, les grands gestes de notre race dans le Nouveau Monde. Elle nous montre nos aïeux, race de gentilshommes affamés de gloire et d'idéal chrétien, méprisant l'or pour tenter d'étendre le règne de la civilisation. » Le reste de l'article est moins dithyrambique, mais il donne à lire quelques détails sur le film : « Le Cinéma canadien a exécuté la cinématographie à la perfection. Tous les détails sont d'une grande netteté [...]. En plus les explications succinctes [*sic*] mais très complètes qu'il a insérées pour l'explication de chaque tableau, rendent le défilé encore plus vivant<sup>50</sup>. »

Le film fut annoncé et distribué pendant quelques années dans le réseau d'institutions catholiques. Une copie du film aurait été achetée par « M. Harkin, commissaire des parcs nationaux [...]. Son intention [était] de le faire représenter et circuler dans toutes les parties du Canada, afin de faire revivre des souvenirs historiques et d'instruire le peuple<sup>51</sup>. » Plus tard, la SSJBM indiquera que son comité de propagande avait fait circuler le film aux États-Unis dans les communautés canadiennes-françaises pour « les amener à assister à la célébration de notre fête nationale à Montréal<sup>52</sup> ». Le film est aujourd'hui introuvable. En 1926, la SSJB publia un livre commémoratif rappelant ce défilé et celui de 1925 (aussi filmé par Cinéma canadien), dans lequel on retrouve des illustrations et des explications décrivant chacun des chars allégoriques ayant pris part au défilé. Ce document donne une idée de ce que pouvait montrer et évoquer le film. De nombreuses photos de l'événement ont aussi été conservées.

### ***Voyage du devoir en Acadie (Grenier et Gariépy, 1924)***

Le plus connu et le plus commenté des films faits par Cinéma canadien est un documentaire racontant un voyage patriotique organisé par le journal *Le Devoir* en Acadie. Ce projet correspondait aux buts communs des deux entreprises : le journal était en quelque sorte le théoricien et le propagateur de Cinéma canadien et son directeur Henri Bourassa était l'un des plus ardents défenseurs du capitalisme catholique canadien-français. C'est dans cet esprit qu'il proposa en 1924 l'organisation d'un pèlerinage en Acadie, lequel devait permettre l'intensification des liens entre Québécois et Acadiens par la visite de lieux historiques importants dans l'histoire de ces derniers. 271 notables (prêtres, avocats, députés, etc.) du Québec et du Canada français furent recrutés pour ce voyage, qui fut fait par train de Montréal jusqu'en Nouvelle Écosse en passant par Grand-



Figure 2 Source : <http://aqction.info/evenement/1924/2013-06-24/>

Pré<sup>53</sup>. La propagande prit rapidement autant d'importance que le pèlerinage. Le journal assura une couverture totale de l'événement et décrit en détail tous ses faits, depuis l'annonce du projet jusqu'au retour des voyageurs à Montréal et au lancement du film.

Le voyage se déroula du 17 au 23 août 1924. Ses étapes furent : Edmundston, Grand-Pré, Saint-Bernard, Pubnico, Halifax, enfin Moncton (atteint le 21 août), puis le retour par la vallée de la Matapédia pour rentrer à Montréal le 23 août. Plusieurs étapes comportèrent de courtes visites en automobile dans d'autres villages des environs (Shediac, Annapolis, etc.), où les voyageurs furent amenés par des hôtes acadiens nombreux et enthousiastes. Le programme fut partout assez similaire : les Acadiens, préparés depuis longtemps, attendaient les visiteurs, puis leur faisaient visiter les lieux, bâtiments et monuments importants de l'histoire acadienne. Les notables locaux, maires, curés, etc., firent des discours de bienvenue, auxquels Bourassa répondit chaque fois par un éloge de la survivance canadienne-française et acadienne. Il cherchait par là à rappeler éloquemment le passé afin de stimuler la coopération entre les deux peuples dans le futur :

M. Bourassa répéta que nous devons être unis tout d'abord dans la foi et dans l'Église ; entre la population canadienne-française et la population acadienne il y a d'autres liens qui doivent être resserrés davantage,

mais c'est dans la foi en une nation canadienne que tous les groupements doivent rechercher l'idéal commun qui fera une nation forte et unie<sup>54</sup>.

Le tournage du film fut décrit avec beaucoup de détails au moment de son lancement en décembre 1924. Émile Benoist en parle longuement dans son article sur Cinéma canadien :

Le 15 août dernier, deux cinégraphistes, M. Grenier et M. Édouard Gariépy, partaient avec les excursionnistes du *Devoir*. [...] À chaque arrêt en cours de route, les cinégraphistes tournèrent consciencieusement. En pareil cas le cinégraphiste est comme un nouvelliste. Il n'est pas le maître des circonstances ; il doit se conformer à celles-ci. [...] Il s'installe sur la locomotive ou dans un wagon à bagage (sic) pour mieux voir. Pendant que le cinégraphiste tourne, son compagnon repère les personnages, les paysages, les scènes à enregistrer. [...] Afin de prendre des vues des montagnes, les deux cinégraphistes s'étaient installés sur le devant de la locomotive avec leur appareil. Il va sans dire qu'ils étaient solidement ligotés, hors les mains. Et ils tournèrent du film pendant que le convoi allait à une allure de 60 et même de 70 milles à l'heure<sup>55</sup>.

Ainsi, à chacune des étapes de leur périple, Grenier et Gariépy prirent de nombreuses photos et filmèrent les éléments les plus significatifs. Le film est aujourd'hui disparu, mais une série de 50 photos vendues jadis par le journal peut constituer un résumé visuel de son contenu : on y voit les foules devant les églises, les gares, les monuments, Bourassa prononçant des discours, etc<sup>56</sup>. Les cinéastes, qui ne pouvaient enregistrer aucun son, se consacraient surtout sur la prise d'images montrant les endroits visités et les personnes rencontrées, des éléments qui pouvaient ensuite être identifiés par des intertitres ou par un commentaire verbal. L'importance de ce film pour les gens du journal peut être mesurée par le voyage additionnel que firent un peu plus tard les cinéastes pour enregistrer certaines images, trouvées manquantes après un premier montage.

Le film fut lancé en grandes pompes le 10 décembre 1924 à la salle Saint-Sulpice, rue Saint-Denis. Il fut commenté par l'abbé Olivier Maurault, un professeur de l'UdeM ayant participé à l'expédition, et des chants acadiens, dont Évangéline, furent chantés à cette occasion par M. Signori, qui avait également participé au voyage<sup>57</sup>. L'assistance comporta évidemment un grand nombre de voyageurs accompagnés de leurs proches. Le rédacteur du *Devoir* publia un compte





Figure 3 Source : BAnQ : CP 3615

rendu très long et détaillé de la projection, dans lequel le commentaire de l'abbé Maurault, qui semble avoir été une introduction de chacune des parties du film et qui pourrait servir aujourd'hui de description du contenu, est résumé : « M. Maurault a relaté ici des incidents qui ont marqué cette partie du voyage [...]. Il a parlé de l'église du souvenir [...], de l'intéressant musée de Port Royal [...], de la baie Ste-Marie par où sont revenus les Acadiens<sup>58</sup>. » Il fait ensuite son propre compte rendu de la suite du film :

On nous montrera, au cours de cette deuxième partie, quelques industries des Acadiens : élevage du renard, pêche aux huîtres, pêche aux homards. [...] Enfin, la troisième partie, c'est le retour à Québec et Montréal par l'admirable vallée de la Matapédia ; les remerciements et la morale de toute l'histoire<sup>59</sup>.

Dès le lendemain, le film fut offert pour location via le journal<sup>60</sup>. Plusieurs projections eurent lieu à Montréal dans les semaines qui suivirent : salle Immaculée Conception, École Garneau, Hôtel de ville de Saint-Henri, Sœurs de Notre Dame à Verdun, etc.<sup>61</sup> Plusieurs projections furent aussi présentées dans d'autres villes, où elles furent très souvent accompagnées d'une conférence ou d'un commentaire : Saint-Hyacinthe, Joliette, etc. En 1933, le journal se mit à la recherche du film, mais celui-ci serait vraisemblablement disparu après avoir été prêté<sup>62</sup>. Il

n'en fut ensuite plus jamais question, jusqu'aux fêtes du 100<sup>e</sup> anniversaire du journal, en 2010, où il fut mentionné laconiquement. Contactée dans le cadre des recherches pour le présent article, la direction du *Devoir* n'a manifesté aucun intérêt. Curieux dédain de la part d'une entreprise plutôt fière de son histoire, ou bien gêne mal placée face à un passé récusé ?

À la suite du succès des projections de décembre 1924, Cinéma canadien intensifia ses publicités dans *Le Devoir*, qui demeura son plus régulier annonceur. Le catalogue des films distribués s'élargit dès janvier 1925, mais les films produits pour le compte du gouvernement du Québec ne furent plus mentionnés. Les annonces distinguèrent « Nos productions » (parmi lesquelles on retrouve *Madeline de Verchères*, *Ce que l'Amérique doit à la race française* et *Au pays d'Évangéline*, nouveau titre probable de *Voyage du Devoir en Acadie* et « Nos exclusivités », dont *Le médecin du village*, *Douleurs et bonheurs*, *Tout est bien qui finit bien* et quelques autres titres<sup>63</sup>. L'origine de ces films est aujourd'hui difficile à établir. Certains semblent avoir été produits chez Pathé vers 1910, par exemple *Tout est bien qui finit bien*, avec le comique Max Linder, un film déjà bien ancien en 1926<sup>64</sup>. Des projections sont rapportées un peu partout : *Le médecin du village* à Saint-Jean sur Richelieu en septembre 1925, un programme non spécifié à Chicoutimi, un autre dans les écoles publiques de Montréal, un autre encore à Joliette, où Cinéma canadien était représentée par deux agents régionaux desservant aussi Trois-Rivières : Louis-Philippe Carette, « organisateur », ainsi que Alphonse-Émile Campbell, « conférencier-projectionniste<sup>65</sup> ».

### ***Visions du passé (Grenier, 1925)***

Le 24 juin 1925, Cinéma canadien filma à nouveau la parade de la SSJBM. *La Presse* annonça le défilé avec enthousiasme :

À travers ces scènes de la vie d'autrefois surgiront de gracieuses évocations de quelques-unes de nos charmantes chansons populaires. Le tout forme une série homogène, intéressante au point de vue éducatif, sans négliger le côté spectacle et à laquelle les auteurs ont donné le joli nom de : *Visions du passé*<sup>66</sup>.

La description des 35 chars allégoriques qui parut le lendemain mentionna plusieurs tableaux montrant l'apport des femmes (« châtelaine, ménagère, institutrice ») ou rappelant les chansons populaires et illustra, comme l'année précédente, de nombreux éléments religieux : « missionnaires et explorateurs, l'Ange-

lus aux champs, Jeanne Le Ber en prières, la Croix du chemin et le mois de Marie, etc.<sup>67</sup> » (68). « Visions du passé » devint le titre du film, qui circula ensuite dans le réseau de distribution de Cinéma canadien. On en fit entre autres une projection prestigieuse à l'occasion de l'inauguration d'une grande soirée patriotique, quand furent reçus au Monument-National des visiteurs canadiens-français de l'Ouest canadien, « pèlerins de la survivance française<sup>68</sup> ». Les deux films des parades de la SSJBM sont aujourd'hui introuvables.

*Visions du passé* semble avoir été le dernier film tourné par Cinéma canadien. La compagnie se serait ensuite restreinte à la distribution et la projection de films, car les publicités ultérieures ne mentionnent aucune nouvelle production. Ces seules activités furent sans doute peu rentables, car on ajouta bientôt aux annonces la production de films publicitaires et même l'organisation de soirées récréatives :

Le Cinéma canadien Limitée organise au bénéfice d'œuvres recommandées des séances de cinéma, de folklore, etc., à domicile, dans les paroisses, les maisons d'enseignement, cercles, clubs, etc. [...] N. B. Nous éditons et distribuons le film de propagande commercial<sup>69</sup>.

La même annonce paraîtra plus tard avec une liste de clients : Collège Saint-Henri, Théâtre Passe-Temps, Salle Saint-Sulpice, Hôpital Saint-Jean-de-Dieu et plusieurs autres. Les projections de films de leur catalogue furent assez souvent mentionnées dans les journaux locaux, par exemple *Le médecin du village* à Saint-Jean les 24 et 25 septembre 1925, à Joliette les 28 et 29 septembre 1925 ou *Les petits héros d'Alsace* à Chicoutimi en juillet 1926. Cinéma canadien recrutait donc encore à cette époque des agents régionaux, lesquels géraient sur place la distribution et la projection des films, comme c'est le cas de L.-P. Bouchard, qui était précédemment au service de la firme de Québec Le Bon Cinéma<sup>70</sup> et qui s'activa au Saguenay en 1926.

En 1925 et 1926, Cinéma canadien publia de nouvelles annonces dans *Le Devoir*, lesquelles offraient encore des actions de la firme et vantaient toujours des dividendes de 8 %. L'une de ces publicités indique toutefois un élargissement des services offerts par la compagnie : « Prise de vues, location et vente de films, service de projection [...], agents et dépositaires des projecteurs Acme, Zenith et Étoile [...], lampes à projection Mazda<sup>71</sup>. » On ne trouve plus aucune publicité ni information sur la compagnie après l'été 1926. Elle semble avoir cessé brusquement ses activités, pour des raisons non précisées. On peut cependant imaginer que son déclin rapide ait été entraîné par son cantonnement dans la production documentaire, par son refus de s'adapter à la venue prochaine du cinéma sonore

# Au mauvais cinéma opposez le bon cinéma

Pour vos programmes d'hiver, retenez les films du

## *Cinéma Canadien Limitée*

99, rue Saint-Jacques, Montréal

Ce sont tous de beaux et bons films:

### Nos Productions:

**MADELEINE DE VERCHERES**, 4 rouleaux. Réalisé d'après les documents recueillis par monsieur le curé Fred-A. Baillarge.

**AU PAYS D'EVANGELINE**, 5 rouleaux. Documentaire avec scènes rétrospectives de l'Évangéline de Longfellow, du voyage de "Devoir" en Acadie.

UNE ———  
PRIMEUR

**CE QUE L'AMÉRIQUE DOIT À LA RACE FRANÇAISE**, 2 rouleaux. Réalisation des scènes de la Procession historique du 21 juin 1924.

Les premières représentations de ce film seront données LES 24 ET 27 JANVIER PROCHAIN AU MONUMENT NATIONAL

### Nos Exclusivités:

**STE-THERESE DE L'ENFANT-JESUS**, 5 rouleaux. Réalisation des scènes de la translation des restes et de la béatification de la Bienheureuse Petite Fleur du Carmel de Lisieux. Superbes vues de Lisieux, de Rome et de Venise.

**LA BELE AU BOIS-DORMANT**, d'après Feuillet, 4 rouleaux. C'est la lutte entre la noblesse d'autrefois et le travail moderne. Dénouement logique et qui plaira. Splendides scènes de la vie bretonne et des châteaux de France.

**LE MEDECIN DU VILLAGE**, d'après Henry Bordeaux, 5 rouleaux. C'est l'histoire pathétique d'un homme pris entre son devoir professionnel et son amour paternel. Photos et mise en scène splendides.

**TOUT EST BIEN QUI FINIT BIEN**, d'après Albert Hicbe, 4 rouleaux. Avec Madame Andrée Pascal en vedette. Réalisation et bon goût à la française.

**DOULEURS ET BONHEURS**, comédie dramatique en 6 parties d'après un conte de Charles Dickens, interprétée d'une façon particulièrement vivante. La photo est une des meilleures qui soient.

**LES PETITS HEROS D'ALSACE**, 3 rouleaux. Episode de la Grande Guerre, montrant le système d'espionnage des Allemands. Le maréchal Joffre vient décorer les Petits Héros à l'hôpital.

**LE CONCOURS DE GYMNASTIQUE DES PATRONAGES DE FRANCE**, 2 rouleaux.

**LES PROVINCES DE FRANCE**. Documentaires en couleurs, 7 rouleaux.

Agents et dépositaires : Projecteurs ACME, ZENITH et ETOILE; Lampes à projection MADZA, 1000, 900, 600 et 400 volts. PRISE DE VUES, LOCATION et VENTE DE FILMS, SERVICE DE PROJECTION

## *Le Cinéma Canadien Limitée*

99 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

TEL. MAIN 2539

Figure 4 Publicité publiée dans *Le Devoir* (17 janvier 1925) : 7.

ou encore par sa limitation graduelle à la distribution non commerciale de films étrangers.

L'année 1927 fut très mauvaise pour l'industrie du cinéma au Québec. L'incendie tragique du cinéma Laurier Palace, qui se produisit en janvier 1927, amorça notamment une controverse qui intensifia les préjugés des milieux catholiques contre le cinéma. Cinéma canadien échappait pourtant à ces soupçons et aux interdits qui les accompagnaient, la compagnie ne diffusant que des films consensuels vers des publics choisis et dans des salles non commerciales. D'autres raisons peuvent ainsi être convoquées pour expliquer sa disparition, la plus probable étant un profit trop mince ayant déçu les actionnaires, à qui on avait promis de beaux bénéfices. Ce modèle d'affaires triomphaliste fut fréquent à l'époque et le qualificatif catholique ne semble pas avoir suffi pour amoindrir les dérives du capitalisme cinématographique.

### **Un socle invisible**

Nous avons documenté et décrit l'activité d'une compagnie de cinéma québécoise pratiquement inconnue jusqu'ici, Cinéma canadien. Créée pour répondre de façon commerciale aux impératifs de « bon cinéma » propagés par l'élite clérico-nationaliste du Québec au tournant des années 1920, la compagnie fut formée de petits investisseurs proches du clergé catholique francophone et se fit surtout connaître par le journal *Le Devoir*, où elle acheta beaucoup de publicités et obtint une couverture et une promotion exceptionnelles. Elle se développa rapidement, réalisa plusieurs films en quelques mois, réussit à les distribuer assez largement, mais déclina et disparu presque aussi vite qu'elle avait émergé.

Cette recherche déçoit partiellement parce qu'elle n'a permis la découverte d'aucun des films produits par la compagnie étudiée, une déception qui accompagne la plupart des recherches sur les films muets produits au Québec. Ces films permettraient non seulement de disposer de précieuses images de l'époque, mais aussi de mieux connaître quelles étaient les connaissances et capacités techniques et esthétiques des cinéastes canadiens-français. Les sujets de leurs films peuvent être précisés de façon assez détaillée grâce aux descriptions nombreuses que nous offrent les journaux de l'époque, mais il est pratiquement impossible d'esquisser les contours de leur culture de l'image, puisqu'il s'agit d'un aspect souvent tu par les journaux. L'un de ces films réapparaîtra peut-être un jour et permettra éventuellement d'en savoir plus.

L'étude qui se termine ici nous montre tout de même que l'attrait du cinéma fut assez fort pour vaincre les anathèmes conservateurs ou intégristes et pousser les catholiques québécois à initier à leur tour une production nationale. Leur effort initial fut de courte durée, mais il fut prolongé pendant 30 ans par les prêtres-cinéastes et par quelques producteurs indépendants. Leurs films étaient presque tous documentaires et souvent destinés à la propagation d'une culture conservatrice, mais ils sont le socle et le patrimoine d'une culture cinématographique qui ne peut les renier, même si son rayonnement s'est constitué plus tard en rupture avec eux. Nous ne pouvons en regarder les plus anciens produits, mais nous savons que les efforts furent assez nombreux à cette époque, une époque longtemps ignorée parce qu'occultée par les tenants d'une historiographie du cinéma québécois qui débiterait seulement vers 1958 avec *Les raquetteurs*.

JOURNAUX ET PÉRIODIQUES CONSULTÉS : *L'Action populaire*, *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, *Le Devoir*, *La Gazette officielle du Québec*, *Motion Picture News*, *Moving Picture World*, *Le Nationaliste*, *La Presse*, *Le Progrès du Saguenay*, *La Revue moderne*, *L'Union des Cantons de l'Est*. Le journal *Le Devoir* est cité beaucoup plus que les autres à cause de son soutien à l'entreprise étudiée ; un examen des microfilms des autres journaux n'a pas révélé de mentions autres que celles de la recherche par mots-clés dans les archives numérisées.

## Notice biographique

Germain Lacasse est professeur retraité de l'Université de Montréal, où il a été professeur-chercheur de 1995 à 2015. Spécialiste du cinéma des premiers temps et du cinéma québécois, il s'est d'abord consacré aux débuts du cinéma au Québec, puis à une recherche transnationale sur les bonimenteurs de films. Il s'est aussi intéressé aux rapports entre le cinéma et l'oralité, et prépare maintenant une histoire de la lanterne magique au Québec. Outre de nombreux articles dans des revues académiques, ses principales publications sont *Histoires de scopes. Le cinéma muet au Québec* (1989), *Le bonimenteur de vues animées. Le cinéma muet entre tradition et modernité* (2000) et *Le diable en ville. Alex Silvio et l'émergence de la modernité populaire au Québec* (2012).

## Notes

- <sup>1</sup> C'était le point de vue d'historiens comme Yves Lever, Robert Daudelin, Gilles Marsolais etc. Voir Robert Daudelin, *Vingt ans de cinéma au Canada français* (Québec : Ministère des affaires culturelles, 1967) ; Yves Lever, *Histoire générale du cinéma au Québec* (Montréal : Boréal, 1988) ; Yves Lever, *Anastasia ou la censure du cinéma au Québec* (Montréal : Septentrion, 2008) ; Gilles Marsolais, *L'aventure du cinéma direct revisitée* (Laval : Les 400 coups, 1997).
- <sup>2</sup> Germain Lacasse, *Histoires de scopes. Le cinéma muet au Québec* (Montréal : Cinémathèque québécoise, 1988) ; Scott MacKenzie, *Screening Québec : Québécois Moving Images, National Identity and the Public Sphere* (Manchester : Manchester University Press, 2004) ; Louis Pelletier, *The Fellows Who Dress the Pictures : Montreal Film Exhibitors in the Days of Vertical Integration (1912-1952)*, thèse de doctorat (Montréal : Université Concordia, 2012).
- <sup>3</sup> Dimitri Vezyroglou, « Les catholiques, le cinéma, et la conquête des masses : le tournant de la fin des années 1920 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 51 (2004) : 118.
- <sup>4</sup> Robert Molhant, *Les catholiques et le cinéma. Une étrange histoire de craintes et de passions. Les débuts 1895-1935* (Bruxelles : Éditions de l'Office catholique international du cinéma, 2000), 14.
- <sup>5</sup> Germain Lacasse, *L'Historiographe. Les débuts du spectacle cinématographique au Québec* (Montréal : Cinémathèque québécoise, 1985).
- <sup>6</sup> Lever, *Anastasia ou la censure du cinéma au Québec*, 17-47.
- <sup>7</sup> Léon-H. Bélanger, *Les Ouimetoscopes : Léo-Ernest Ouimet et les débuts du cinéma québécois* (Montréal : VLB, 1978), 154-160.
- <sup>8</sup> Francisco P. Castro, « Catholicism and Mexican Cinema : A Secular State, a Deeply Conservative Society and a Powerful Catholic Hierarchy », dans *Moralizing Cinema : Film, Catholicism and Power*, sous la direction de Daniel Biltereyst et Daniela Treveri Gennari (New York : Routledge, 2015), 70. Certaines de ces organisations sont aussi mentionnées dans Terry Lindvall, *Sanctuary Cinema : Origins of the Christian Film Industry* (New York : New York University Press, 2007), même si ce livre traite surtout du cinéma protestant.
- <sup>9</sup> Guido Convents, « Resisting the Lure of the Modern World : Catholics, International Politics, and the Establishment of the International Catholic Office for Cinema (1918-1928) », dans Biltereyst et al., p. 19-34.
- <sup>10</sup> « Another Move Toward Cleansing », *Moving Picture World* (3 mars 1917) : 1356.
- <sup>11</sup> « New Corporations : Virginia : The Catholic Art Association Incorporated », *Motion Picture News* 16.25 (novembre-décembre 1917) : 4324. Ne pas confondre avec une autre organisation portant le même nom et fondée en 1937 par Esther Newport.
- <sup>12</sup> Margaret MacDonald, « *The Victim*. Joseph Levering Produces Interesting Roman Catholic Propaganda Story for Catholic Art Association », *Moving Picture World* (29 décembre 1917) : 1954.
- <sup>13</sup> Ces constatations sont tirées de recherches menées sur le portail *Media History Digital Library* ([mediahistoryproject.org](http://mediahistoryproject.org)), qui donne un accès à presque tous les périodiques corporatifs américains anciens.
- <sup>14</sup> « Men and Events in the Film Centers. Canada », *Motion Picture News*, (17 décembre 1921) : 3228. Voir aussi : « Catholic Art Association Now Operating in Canada », *Moving Picture World* (17 décembre 1921) : 820.
- <sup>15</sup> « Une pellicule nouveau genre », *Le Devoir* (11 octobre 1921) : 3.
- <sup>16</sup> Marcel Levac, « Notre ennemi le cinéma », *Le Nationaliste* (16 octobre 1921) : 1.
- <sup>17</sup> « La canonisation de Jeanne d'Arc », *Le Devoir* (2 juin 1922) : 3.

- 18 Nemo, « Président de cinéma », *Le Devoir* (6 juin 1922) : 1.
- 19 E.S., « Le film catholique », *Le Devoir* (26 septembre 1922) : 1.
- 20 Attention de ne pas confondre avec « Le bon cinéma », une entreprise de projection dirigée par Jean-Baptiste Paradis.
- 21 « Le Bon cinéma, compagnie, limitée », *Gazette officielle du Québec* (décembre 1922) : 3150.
- 22 Luc Aubry, « Le cinéma canadien », *La Revue moderne* (décembre 1922) : 15.
- 23 « Salle du Collège. Madeleine de Verchères », publicité diffusée dans *L'Union des Cantons de l'Est* (25 février 1925).
- 24 Ce film est disparu mais son scénario a été reproduit dans *Nouvelles vues* 12 (printemps-été 2011).
- 25 D. John Turner mentionne brièvement cette compagnie dans un article sur J.-A. Homier paru en 1980 dans *La Presse*. Il indique qu'elle tourna un film en Acadie et un autre montrant le défilé de la Saint-Jean-Baptiste en 1924, mais il ne fournit aucun autre détail.
- 26 Émile Benoist, « Commerce et finance. Nos enquêtes économiques. Le Cinéma canadien Limitée », *Le Devoir* (6 décembre 1924) : 10.
- 27 « Notre nouvelle adresse, Le Cinéma canadien Ltée », publicité diffusée dans *Le Devoir* (29 mai 1926) : 6.
- 28 Benoist, « Commerce et finance ».
- 29 « M. S.-T. Grenier décédé à 65 ans », *Le Devoir* (4 novembre 1946) : 3.
- 30 « M. S.-T. Grenier décédé à 65 ans » : 3.
- 31 « Va et vient », *Le Progrès du Saguenay* (2 mai 1907) : 6.
- 32 « La nomination des candidats à Arthabaska », *L'Union des Cantons de l'Est* (1<sup>er</sup> février 1923) : 2.
- 33 « Inauguration officielle du nouveau club libéral », *Le Courrier de Saint-Hyacinthe* (14 septembre 1918) : 1.
- 34 Raphaël Ouimet, *Biographies canadiennes-françaises* (1937) : 245.
- 35 Benoist, « Commerce et finance ».
- 36 « Vues animées », *La Presse* (20 décembre 1923) : 24.
- 37 « Vues animées », 24.
- 38 « Vues animées », 24.
- 39 Benoist, « Commerce et finance ».
- 40 « Un film du *Cinéma canadien* », *Le Devoir* (20 février 1925) : 7.
- 41 Benoist, « Commerce et finance ».
- 42 « La vie sportive. Une soirée bien réussie », *Le Devoir* (4 avril 1924). *La Presse* et *La Patrie* publièrent toutes deux un même compte rendu de cet événement.
- 43 « La vie sportive ».
- 44 Benoist, « Commerce et finance ».
- 45 « Un appel à nos catholiques et nationaux », publicité diffusée dans *Le Devoir* (29 mars 1924) : 8.
- 46 « Le Cinéma canadien n'est pas un bluff », publicité diffusée dans *Le Devoir* (2 avril 1924) : 6.
- 47 « Le quatre-vingt-dixième anniversaire de fondation de la Société S.-Jean-Baptiste », *La Presse* (23 mai 1924) : 1.
- 48 « La fête nationale. L'explication des chars allégoriques », *Le Devoir* (24 juin 1924) : 4.
- 49 « Le défilé du 24 juin », *Le Devoir* (28 janvier 1925) : 3.
- 50 « Le défilé du 24 juin » : 3.



- 51 « Achat d'un film historique par M. Harkin, commissaire des parcs nationaux », *La Presse* (9 avril 1925) : 1.
- 52 « Les fêtes du 24 juin », *Le Devoir* (23 mars 1925) : 8.
- 53 Samuel Leduc-Frenette, *Les pèlerinages du Devoir en Acadie (1924 et 1927) : un voyage intéressé et curieux pour les Canadiens français*, mémoire de maîtrise (Montréal : Université Concordia, 2016), folios 41 et 53-54.
- 54 « Grande manifestation à la gare Bonaventure, samedi soir », *Le Devoir* (25 août 1924) : 1.
- 55 Benoist, « Commerce et finance ».
- 56 Une première liste de 35 photos est annoncée dans « Des photographies du voyage en Acadie », *Le Devoir* (5 septembre 1924) : 4.
- 57 « L'œuvre du bon cinéma », *Le Devoir* (5 décembre 1924) : 1.
- 58 « Une foule se presse », *Le Devoir* (11 décembre 1924) : 1.
- 59 « Une foule se presse », 1.
- 60 « Location des rouleaux du 'Devoir' en Acadie », *Le Devoir* (11 décembre 1924) : 3.
- 61 « *Le Devoir* en Acadie », publicité diffusée dans *Le Devoir* (22 décembre 1924) : 1.
- 62 « Le film du voyage du 'Devoir' en Acadie », *Le Devoir* (16 mai 1933 et 13 septembre 1933).
- 63 « Cinéma canadien Limitée », publicité diffusée dans *Le Devoir* (17 janvier 1925) : 7.
- 64 Site web de la Fondation Jérôme Seydoux-Pathé : <http://www.fondation-jeromeseydoux-pathe.com/> (dernière consultation le 12 janvier 2018).
- 65 « Cinéma canadien Limitée », publicité diffusée dans *L'Action populaire* (6 mai 1926).
- 66 « Visions du passé », *La Presse* (11 mai 1925) : 2.
- 67 « Promenade historique », *Le Devoir* (25 juin 1925) : 2. *La Presse* contient aussi un compte rendu très détaillé de la parade, y compris une liste des 35 chars allégoriques (25 juin 1925 : 11).
- 68 « Pour nos hôtes de l'Ouest », *Le Devoir* (18 décembre 1925).
- 69 « Le Cinéma canadien Limitée », publicité diffusée dans *Le Devoir* (25 février 1926) : 4.
- 70 « Le bon cinéma », *Le Progrès du Saguenay* (8 juin 1926) : 3.
- 71 « Cinéma canadien Limitée », publicité diffusée dans *Le Devoir* (17 janvier 1925) : 7.